



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 88807

Texte de la question

M. Marcel Bonnot appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'inquiétude que suscite la mesure visant à la suppression des blocs opératoires ayant opéré moins de 1 500 personnes par an entre 2007 et 2009. La fermeture de certains services de chirurgie risque de pénaliser nos territoires ruraux. Il lui demande de lui indiquer la carte précise des services qui seront concernés, notamment en Franche-Comté.

Données clés

Auteur : [M. Marcel Bonnot](#)

Circonscription : Doubs (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88807

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10189

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)